



Conditions générales – Atelier “Traverser la ménopause sans s’épuiser”

Conditions générales – Atelier “Traverser la ménopause sans s’épuiser”

1. Inscription

L’inscription est confirmée uniquement après réception du paiement de 30 CHF.

2. Participation

L’atelier se déroule en présentiel le 11 avril 2026 de 14h à 17h au Cabinet Thera Source à La Chaux-de-Fonds.

3. Annulation par la participante

Jusqu’à 7 jours avant l’atelier, le montant peut être reporté sur une prochaine date.

Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

4. Annulation par l’organisatrice

En cas d’annulation, la participation sera remboursée intégralement ou reportée.

5. Responsabilité

Chaque participante reste responsable de son état de santé et adapte les exercices proposés à ses capacités.

L’atelier ne constitue pas un acte médical.

6. Confidentialité

Les échanges au sein du groupe sont confidentiels.

7. Droit à l’image

Aucune photo ne sera utilisée sans consentement explicite.

